



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Rectorat  
Secrétariat  
général**

La Rectrice de l'académie de Poitiers  
à

M. Didier QUENTIN  
Député, Maire de Royan  
21 Bd Germaine de la Falaise  
17200 ROYAN

Poitiers, le 29 octobre 2009

SG  
N°517-09  
CEPMO

Monsieur le Député.Maire,

Par courrier en date du 12 octobre vous vous inquiétez auprès de moi du devenir du CEPMO installé à St Georges d'Oléron.

Téléphone  
05 49 54 70 06  
Télécopie  
05 49 54 70 01  
Courriel  
sg  
@ac-poitiers.fr

Comme vous le rappelez, cette structure, rattachée au lycée de Pons, a été classée par convention établissement expérimental et fait l'objet d'un suivi à ce titre par les instances ministérielles et académiques. Aucun élément dont je dispose actuellement me donne à penser que cette expérimentation puisse être remise en cause. Je tiens d'ailleurs à réaffirmer le caractère expérimental du CEPMO, ce qui justifie qu'il ne doit pas être considéré comme le lycée de L'Ile d'Oléron, les élèves de ce territoire ayant vocation à être scolarisés au lycée de la Mer à Bourcefranc.

Adresse postale  
5, cité de la Traverse  
BP 625  
86022 Poitiers cedex

Par contre subsiste la question du statut des locaux, à ce jour non réglée. Les bâtiments sont propriété de la commune de Saint Georges d'Oléron et la charge du fonctionnement est assurée par l'Etat, cette structure comme vous le rappelez n'ayant pas été décentralisée.

Adresse des bureaux  
53, rue  
Théophraste  
Renaudot  
86000 Poitiers

L'Etat n'a jamais émis d'opposition au transfert des locaux du CEPMO à la collectivité territoriale, en l'occurrence la région. Mais celui-ci ne peut se faire qu'après accord entre la commune de St Georges et la région Poitou Charentes. Je sais que des études ont été réalisées à l'initiative de ces collectivités sur ce sujet. En ce qui me concerne je m'efforcerai d'être facilitatrice d'une évolution favorable à la pérennité de la structure tant que son caractère innovant sera avéré et fructueux.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député.Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

  
Béatrice CORMIER